

Le 27/03/1984 peu avant midi, le général de division de Gendarmerie Guy Delfosse, 58 ans, pénètre dans l'agence BNP située en plein centre de Lyon, près de la place Bellecour. Il vient de son bureau à quelques pas de là. Il est en uniforme – avec ses trois étoiles sur le képi – mais ne porte pas d'arme. Il s'assied pour attendre son tour. Deux hommes armés, l'un d'un pistolet, l'autre d'un revolver, entrent dans la banque et lui intiment l'ordre de ne pas bouger.

Il se lève et dit : « *Je n'ai pas l'habitude qu'on me tutoie. Cessez de faire les plaisantins* », racontera Le Monde, le lendemain. Il tente de maîtriser l'un des deux hommes. Il est tué de cinq balles, dont la dernière, comme un coup de grâce, dans la tête. Les deux malfaiteurs raflent 25 000 francs avant de prendre la fuite. Ils ignorent alors qu'ils viennent de tuer un grand soldat.

Né en 1925, il est admis en 1937 comme enfant de troupe à l'École militaire préparatoire (EMP) d'Épinal. En 1940 il poursuit son cursus scolaire à l'EMP d'Autun, repliée à Valence, tout comme le Prytanée militaire qu'il rejoint pendant l'année scolaire 1943-44. De 11/1944 à 05/1945, il est élève-officier à l'École militaire interarmes (EMIA) de Cherchell en Algérie.

Officier d'infanterie parachutiste, il sert pendant 8 ans dans les troupes aéroportées au sein du 1<sup>er</sup> régiment de chasseurs parachutistes (RCP) au Tonkin (1947-49), en Algérie et en Tunisie. Il est capitaine au [Bataillon français de l'ONU en Corée](#) (1953). À la fin de la guerre de Corée, il est transféré avec son unité en Indochine où il est fait chevalier de la Légion d'honneur pour titres exceptionnels de guerre ; il y commande ensuite en 54 une compagnie au deuxième bataillon du Régiment de Corée.

Rapatrié en 1955, il est admis à l'École des officiers de la Gendarmerie nationale (EOGN) à Melun. À sa sortie, il commande l'escadron de gendarmerie mobile d'Hirson (Aisne) qu'il conduit au Maroc et en Algérie. Comme colonel, il est chef de corps du centre d'instruction des gendarmes auxiliaires d'Auxerre. Promu général de brigade, il prend le commandement de la 3<sup>e</sup> région de gendarmerie à Rennes (Ille-et-Vilaine) en 1980.

Promu général de division en 1983, il est affecté comme commandant de la 5<sup>e</sup> région de gendarmerie à Lyon (Rhône).

Le 29/03/1984, le général Delfosse est cité à l'ordre de la Nation et élevé à la dignité de grand officier de la Légion d'honneur. Son nom a été donné à la caserne du groupement du Rhône et au square en face du bâtiment, à un jardin à Rennes, à deux amphithéâtres, l'un à l'EOGN et l'autre et à la DGGN. La 89<sup>e</sup> promotion de l'EOGN (1984-1985) porte le nom « *Général Delfosse* ».

Par décret publié le 7/03/2023, le président de la République, lui attribue la médaille nationale de reconnaissance aux victimes du terrorisme.